



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SAISON 2021/2022

I. INFORMATIONS

L'hôtel Aalborg est ouvert du 01/12/2021 au 30/04/2022.

La réception est ouverte de 7h30 à 22h30. Merci de nous prévenir en cas d'arrivée tardive ou départ très matinal.

Les chambres réservées sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h00 le jour du départ.

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement, à l'exception et sous réserve de disponibilité dans deux chambres au rez-de-neige moyennant un supplément de 10 euros par animal.

Nos chambres sont non-fumeurs.

La taxe de séjour s'élève à 1.65€ par jour et par adulte.

II. CONDITIONS DE RÉSERVATION

Lors de l'enregistrement de votre réservation, un numéro de carte bancaire est nécessaire.

Afin de confirmer votre réservation, un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant total de votre séjour vous est demandé.

Ce versement doit être accompagné d'une confirmation par écrit à l'adresse mail suivante : contact@aalborg-hotel.info

Le solde du montant de votre séjour devra être réglé lors de votre arrivée.

III. CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation ou modification doit être formulée par écrit à l'adresse mail suivante : contact@aalborg-hotel.info

- En cas d'annulation dans un délai supérieur à 30 jours avant l'arrivée : le montant des arrhes vous est restitué ;
- En cas d'annulation dans un délai compris entre le 30^{ème} jour et le 8^{ème} jour avant l'arrivée : le montant des arrhes est conservé ;
- En cas d'annulation à compter du 7^{ème} jour avant l'arrivée jusqu'au jour de l'arrivée : le montant total du séjour est dû et facturé.
- En cas de « no-show » le montant total du séjour est dû et facturé. La non-présentation entraîne l'annulation automatique du séjour.

Annulation Covid 19 :

Le remboursement intégral du montant déjà réglé intervient uniquement dans les cas suivants relatifs aux restrictions découlant de la crise sanitaire* :

- Confinement sur la zone de résidence habituelle ou de la station des 2 Alpes.
- Fermeture de la station des 2 Alpes ou des remontées mécaniques du domaine.
- Fermeture des frontières.
- Fermeture administrative de l'établissement réservé.
- Limitation kilométrique de déplacement autour du domicile.

*** Les cas énumérés ne donnent lieu à remboursement que si les mesures restrictives concernent la durée du séjour réservé.**

Nous vous conseillons de souscrire à une assurance personnelle garantissant un remboursement dans des circonstances élargies (par exemple en cas d'annulation due à un test covid19 positif).

IV. INTERRUPTION DU SÉJOUR

En cas d'interruption du séjour ou de départ anticipé, le montant total du séjour est facturé. Dans le cas d'une réservation avec prépaiement, aucun remboursement ne sera accordé.